

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille quatorze, le trois novembre à dix-huit heures, le Bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS: Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Aline LANGLÈS, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

ETAIENT EXCUSES: MM. André CASSOU, Patrice LAURENT, Francis LAYUS, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES EUROLACO 2 - LOT **OBJET:** Nº4: RESEAUX DIVERS - AUTORISATION DONNÉE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°3 AU MARCHE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 4 juillet 2012, décomposée en 6 lots.

Le lot n°4 : réseaux divers a été attribué puis notifié au Groupement SAS Eurovia Aquitaine mandataire / Cégelec Sud-Ouest le 22 octobre 2012 pour un montant forfaitaire de 692 310,60 € HT.

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement de la zone d'activités EUROLACQ 2, le raccordement des départs basse tension vers les postes de transformation, la pose et la mise en œuvre d'une télétransmission des données du système de surveillance du barrage nécessitent la réalisation d'un avenant au marché.

Le montant total de ces travaux supplémentaires s'élève à 16 112,60 € HT, soit une augmentation de 2,33 % sur le montant du marché du lot 4.

Eu égard aux développements précédents, le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- d'autoriser son Président à signer l'avenant n° 3 au marché,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme, le Président de la communauté de communes,

Jacques CASSIAU

g

Accusé de réception

| Nom de l'entité publique | Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ |
|--|--|
| Numéro de l'acte | BECCLO-2014-329 |
| Nature de l'acte | DE - Délibérations |
| Classification de l'acte | 1.2.5 - Avenants |
| Objet de l'acte | Avenant n 3 au marché relatif aux travaux d'aménagement de la zone d'activités Eurolacq 2 - lot 4 : réseaux divers |
| Statut de la transmission | 8 - Reçu par Contrôle de légalité |
| Identifiant unique de télétransmission | -200039204-20141103-BECCLO-2014-329-DE |
| Date de transmission de l'acte | 06/11/2014 |
| Date de réception de l'accuse de réception | 06/11/2014 |